

LES TOMBES HISTORIQUES DU CIMETIÈRE

Le cimetière compte deux tombes historiques situées dans son haut, à proximité de la statue de la Vierge. Elles sont protégées par des chaînes fixées sur des poteaux en bois. Ces tombes proviennent du cimetière antérieur, la Place des Halles actuelle. Après la décision du conseil municipal de déplacer le cimetière devenu trop petit en 1875, ces deux tombes furent transférées à leur emplacement actuel.



TOMBE DE GAUCHE

Ernest Louis Gaspard ALEXANDRE, Comte d'HANACHE

7 août 1787 – 6 juin 1832

Ernest Louis Gaspard ALEXANDRE est né le 7 août 1787 à Courdault, paroisse de Saint-Pierre-d'Amilly, dans la province de l'Aunis ayant pour chef-lieu La Rochelle. Ses parents sont Louis Marie Maximilien ALEXANDRE d'HANACHE et Marie Jeanne Henriette COCHON DUPUY.

Son père est natif de la colonie française de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti). Il y fit d'abord une carrière militaire avant de diriger une plantation aux profits immenses générés par le travail des esclaves. La révolte des esclaves à la fin du 18ème siècle l'obligea à partir en France. Il y épousa une veuve, Marie Jeanne Henriette Cochon Dupuy, en 1780.



Ernest Louis Gaspard ALEXANDRE mena une carrière militaire, Capitaine au 5e régiment d'infanterie de la Garde Royale, Écuyer de main de Mme la Duchesse de Berry. Il épousa Joséphine Laure ROCH, la fille d'un agent de change, le 23 février 1829. Ils eurent un fils, Henri Charles Louis Georges, né le 18 septembre 1830 à Versailles.

Après avoir tenté d'instaurer une monarchie absolue, le roi Charles X est forcé à l'abdication. La révolution dite des « Trois Glorieuses » des 27, 28 et 29 juillet 1830 amena au pouvoir le roi Louis-Philippe de la maison d'Orléans. La Duchesse de Berry, belle-fille de Charles X, tenta un soulèvement dans l'Ouest pour mettre son fils Henri sur le trône. Ce fut la troisième et dernière Guerre de Vendée.

Ernest Louis Gaspard ALEXANDRE soutint cette cause. Le 6 juin 1832, il participa au combat du Chêne, village de Vieillevigne, au bord de l'Isoire, à la limite de Saint-Philbert de Bouaine. Il y fut blessé lors du premier assaut de la troupe. La douleur l'empêcha de fuir. Une patrouille finit par le découvrir et l'achever. Son corps fut enterré dans le cimetière de Saint-Philbert de Bouaine. Le maire lui accorda une concession à perpétuité. A proximité du Chêne, une croix élevée par la Baronne de la Brousse en 1864 commémore cet événement.



La croix mémorielle du combat du Chêne rénovée par Bouaine Patrimoine



Le village du Chêne au milieu de 19ème siècle

Un autre combattant de la Duchesse de Berry, Auguste de Bosse de Bonrecueil, y fut blessé grièvement. Il réussit à gagner Rocheservière où il mourut le 17 juin 1832.

N^o 14
D. de
Ernest Louis
Gaspard
Alexandre
Comte
D'hanache

an Mil huit Cent ^{maire} quatre vingt. le
sept du Mois de Juin, à trois heures du soir
Baudouin nous François Hillaireau, Maire officier
Public de l'état Civil de la Commune de St
Philbert de Bouaine, Canton de Rocheservière
arrondissement de Bourbon-veurie, département de
la veurie, se sont Présentes Pierre Chauchet
Journalier, âgé de Cinquante quatre ans



Demurant au Bourg de St Philbert de Bouaine
& Jean Guichet, aubergiste, âgé de Cinquante
Cinq ans. Demurant au Bourg de St Philbert de
Bouaine, les quels nous ont déclaré que le six
du Mois de Juin à sept heures du soir, il
ont trouvé le Cort de Monsieur Ernest Louis
Gaspard Alexandre Comte D'hanache âgé de
quarante quatre ans. Blantier, Mort au Combat
de Chaingne Chêne, natif de Courcaul, Département
de la Charante inférieure, Demurant à Setaillat
Département de Seine & oise, sur quoi nous officier
de l'état Civil, après avoir pris les Renseignements
nécessaire sur l'individu Décédé, & nous être
assurés de son Décès, avons dressés le Présent
acte, que nous avons transcrit, & signé sur les
deux Registres avec le signon timbré, lequel ayant
Déclaré ne savoir signer, après que lecture lui
en a été faite, un Mot Oseff nul
C. H. Guichet Hillaireau
Maire

TOMBE DE DROITE

Marie Henriette BARTON de MONTBAS, épouse BEUFVIER

vers 1777 – 27 août 1804

Marie Henriette Barton de Montbas naquit en Haute Vienne. Ses parents étaient Jean Thibaud Louis Barton de Montbas et Marie Thérèse de Servet. Elle épousa Charles Louis Modeste Beufvier quand celui-ci revint en France après la Révolution pendant laquelle il avait émigré.

Le couple fit un séjour chez leur cousin Charles Alexis Beufvier, à la Sècherie de Saint-Philbert de Bouaine. C'est là que la jeune épouse âgée seulement de vingt-sept ans trouva la mort. Elle fut enterrée dans le cimetière d'alors. Sa pierre tombale est gravée d'une longue épitaphe :

CI-GÎT

DAME MARIE MARGUERITE HENRIETTE

BARTON DE MONTBAS

D'UNE ILLUSTRÉ FAMILLE DU LIMOUSIN

DÉCÉDÉE LE 24 AOÛT 1804

A L'AGE DE 27 ANS

A LA SUITE D'UNE FAUSSE COUCHE MAL TRAITÉE
S'ÉTANT BLESSÉE EN SOIGNANT SON MARI IMPOTENT

M. CHARLES LOUIS MODESTE BEUFVIER

HABITANTS DE LA HAUTE-VIENNE QUI AVEZ
PARTAGÉ D'UNE MANIÈRE SI TOUCHANTE
SA VIVE DOULEUR, QUI HONOREZ D'UNE ESTIME
PARTICULIÈRE CETTE ADORABLE ET VERTUEUSE
COMPAGNE, VOTRE VŒU EST REMPLI PAR LE
MONUMENT DE BIENFAISANCE CONSACRÉ A SA
MÉMOIRE.

UNE AUMÔNE DE QUATRE BOISSEAUX DE FROMENT
A PERPÉTUITÉ SUR LA MAISON PRINCIPALE DE LA
SÉCHERIE ET SES DÉPENDANCES SERA FAITE LE JOUR DE
SON DÉCÈS ET RIEN NE POURRA JAMAIS ALTÉRER
PENDANT QUE SON TOMBEAU, DERNIÈRE DEMEURE
DE L'ÉPOUSE QUI FUT SI CHÈRE A SON CŒUR, SUBSISTERA.
SES SUCCESSEURS SERONT TENUS DE L'ENTRETIEN
DE CE MONUMENT.

Acte du décès de Marie Henriette Barton de Montbas
intervenue le neuf fructidor de l'an XII de la République :

Mairie de P. Philbert de Bouaine du
Cinquième jour complémentaire d'un douze,
Acte de décès de Marie Henriette Barton

16. De nous bas fille de Jean tebaud Barton de
Montbas et de Marie Sesté, âgée de cinquante deux
ans demeurant commune de Gagnaux Dept. de la Haute
Savoie, femme de Charles Louis Modeste Bouffier
demeurant commune de Gagnaux canton de Virbalis
Dept. de la Savoie décedée à la maison de
la Pénitence en cette commune le neuf du mois de
fructidor dernier, sur la déclaration à nous faite
par le citoyen Charles Gueraud âgé de soixante
deux ans et par le citoyen Mathurin Caillaud âgé
de cinquante ans, qui ont été témoins de la
mort de la défunte, et ont déclaré ne sçavoir
rien constater par moi seul ainsi divisé de
la commune faisant les fonctions d'officier public
de cette circonscription

Philbert
Maire

© *Bouaine Patrimoine*
Rédaction : *Jean-Pierre Morisseau*
Contributions : *Pierre Parois*

